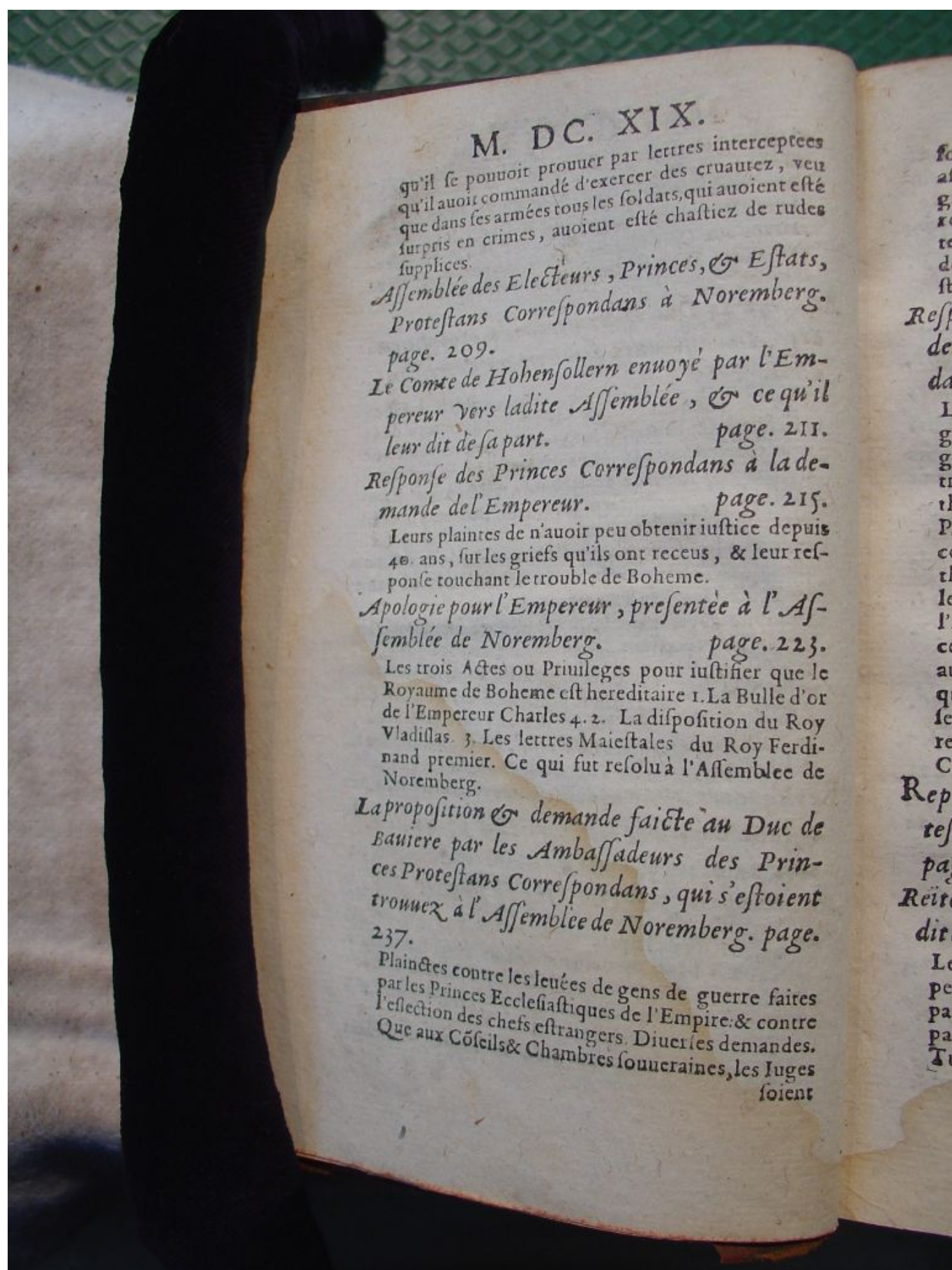




M. DC. XIX.

soient mypartis d'une & d'autre Religion: Qu'une
assemblée de Deputez aussi de l'une & l'autre Reli-
gion soit arrestee pour terminer tous griefs & diffé-
rents. Terme de deux mois donné par les Pro-
testans aux Catholiques, pour respondre à leurs
demandes. Diettes Imperiales inutiles aux Prote-
stans.

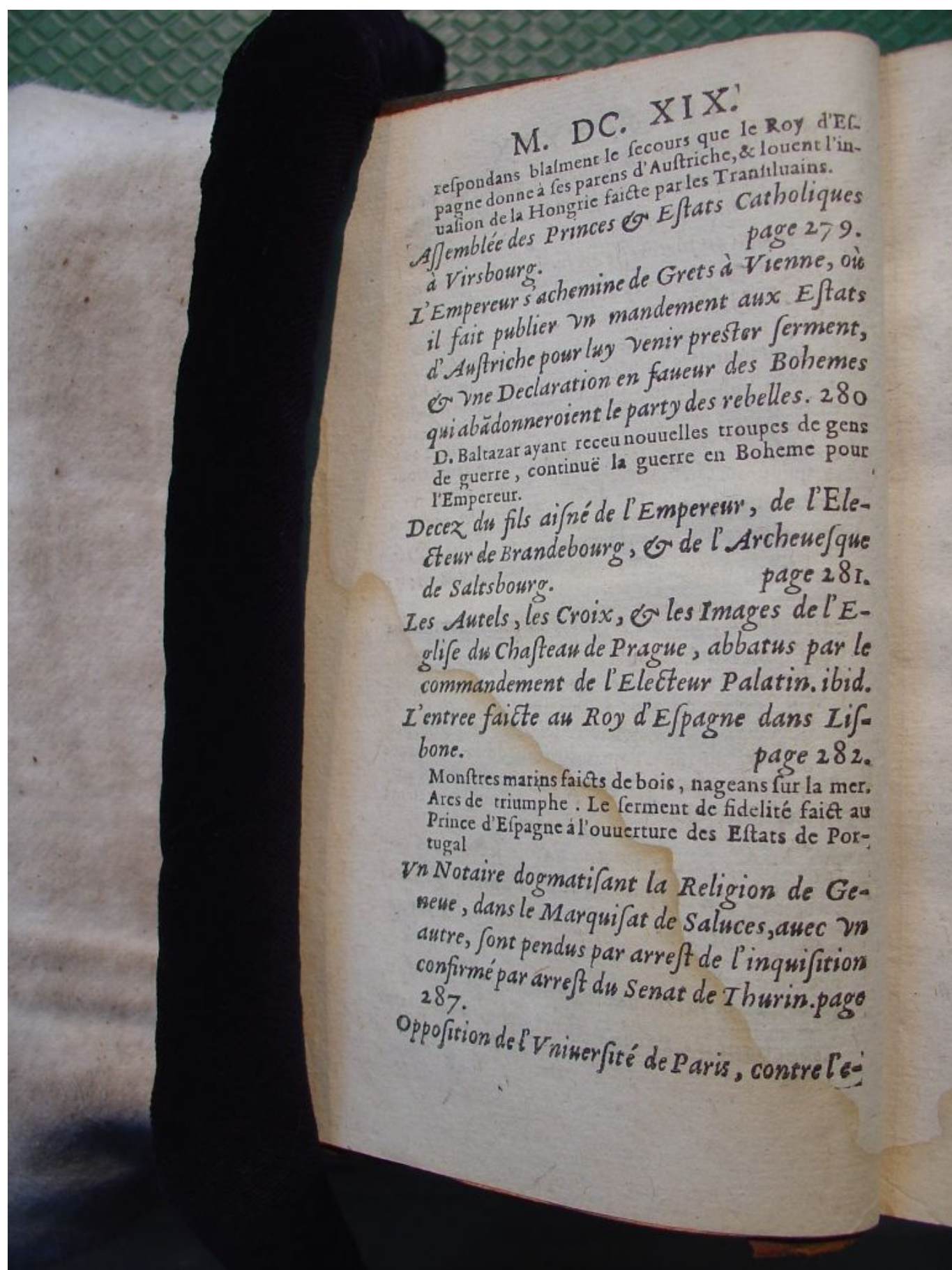
*Response du Duc de Baviere à la proposition
des Ambassadeurs des Princes Correspon-
dans.* page 247.

Les Catholiques se sont plaints les premiers des
griefs que les Protestans leur ont fait souffrir. Aucuns
griefs pretendus par les Protestans, ne se peuvent
traicter sans mettre l'Empire en confusion. Les Ca-
tholiques se sont offerts de traicter des griefs des
Protestans, en les contentant premierement sur
ceux que les Protestans faisoient souffrir aux Ca-
tholiques. Plaintes contre les libelles publiez par
les Protestans. Les Protestans ont leué les armes en
l'Empire auparavant les Catholiques. Response à
ce que les Protestans disent, qu'il n'est conuenable
aux Princes Ecclesiastiques de se mesler des armes, &
qu'ils ont des Chefs de guerre estrangers. Des-
sein de Bethlem Gabor de se ietter sur la Baviere.
Faux bruits semez contre l'Assemblée des Estats
Catholiques de l'Empire à Virtsbourg.

*Replique des Ambassadeurs des Princes Pro-
testans Correspondans, au Duc de Baviere.*
page 262.

*Reiterative response du Duc de Baviere à la-
diterreplique.* page 270.

Le Roy d'Espagne comme issu de sang Germain
peut donner secours aux Archiducs d'Austriche ses
parens. Le Prince Bethlem Gabor a usurpé plus de
pays en deux mois dans la haulte Hongrie, que le
Turc n'a fait en quarante ans. Les Protestans con-



M. D C. XIX.

Stablisement d'un College, que ceux de la Religion pretendue reformée vouloient establir à Charenton.

page 289.

Conquerneau fortteresse en basse Bretagne, assiegée & reduicte en l'obeissance du Roy.

page 291.

Le Duc de Vendosme general de l'armée, commande au sieur de la Besne, Capitaine des gardes du Roy, de se loger deuant Conquerneau: Les soldats assiegez prennent Querchesne Lieutenant du sieur de Lezonnet, le lient & le liurent au Capitaine de la garde du Duc de Vendosme: la Besne surprend Conquerneau, Querchesne pendu.

Entreueue du Roy & de la Royne sa mere à Tours.

page 306.

La Royne mere va à Chinon: Et le Roy à Compiègne.

Assemblée de ceux de la Religion pretendue reformée à Loudun.

page 302.

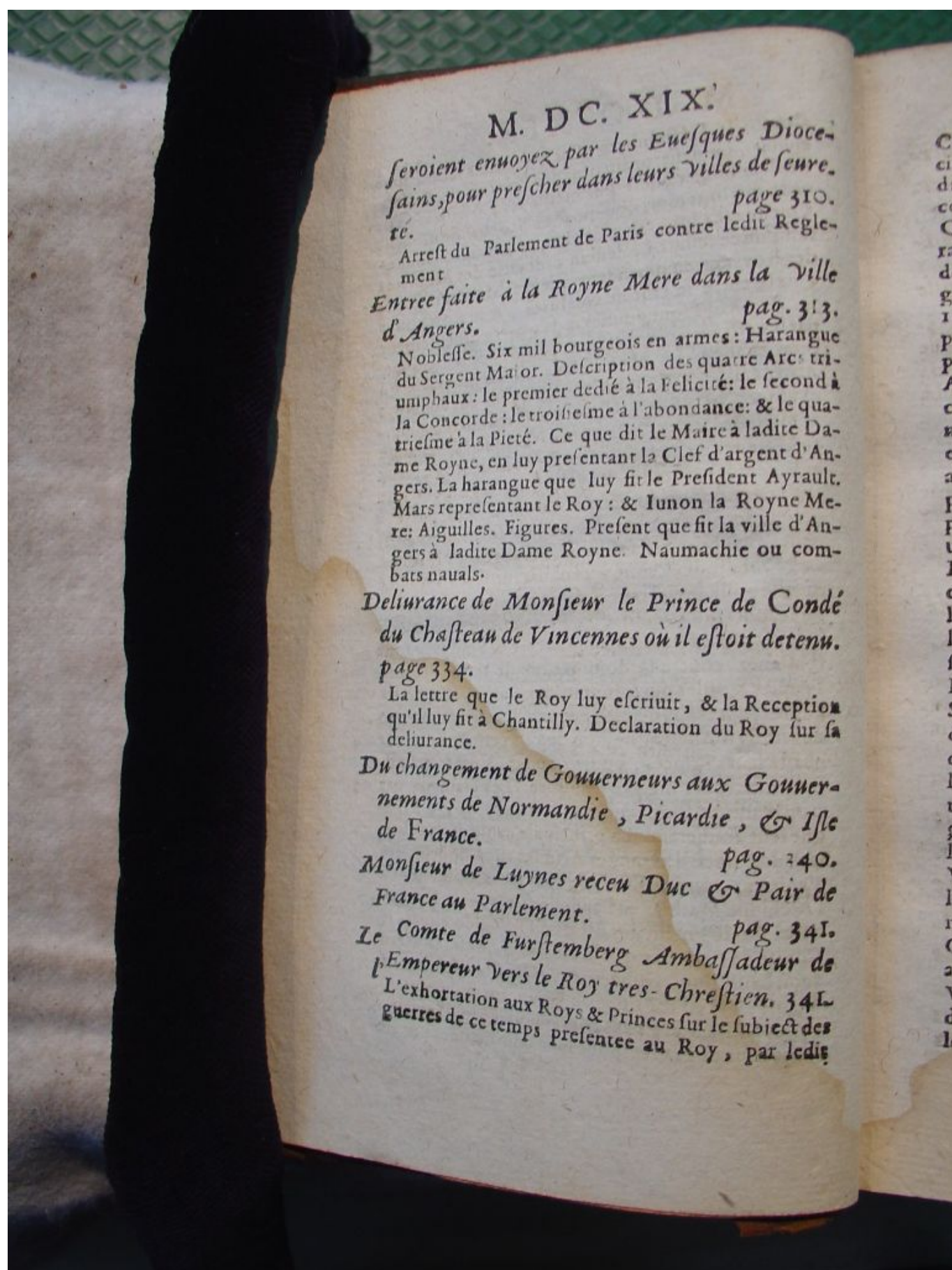
Les noms des Deputez. Election des President, Adjoinct & Secretaires. Liures que Lescun depute de Bearn, donne à tous lesdits Deputez en particulier, pour les instruire contre l'Arrest de la main leuee des biens Ecclesiastiques en Bearn. Premiers articles ou Avant-cahier de ladite Assemblée présenté au Roy par le Marquis de la Mouffaye.

Harangue faicte au Roy par le sieur de Couvelles, en luy presentant le Cahier general des plaintes de l'Assemblée de Loudun.

pag. 308.

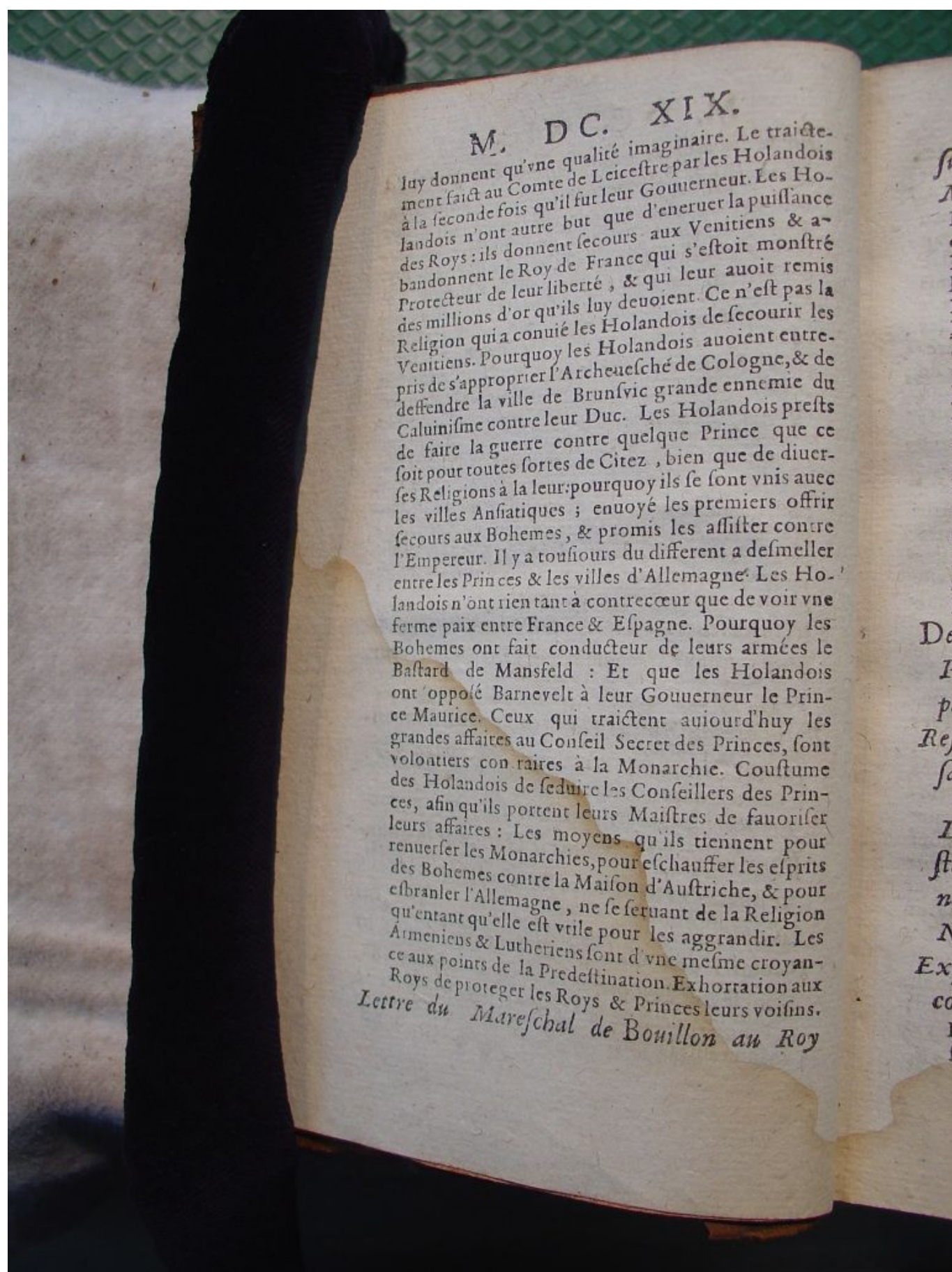
Reglement faict par l'Assemblée de Loudun, touchant les Predicateurs Catholiques, qui

¶ ¶ ¶



M. D C. XIX.

Comte de Furstemberg. Les causes des esmotions
 ciuiles. Le desir ordinaire des Princes est d'esten-
 dre leur souueraineté Les meilleurs Cōseillers sont
 ceux qui sont morts, ou qui sont proches de mourir.
 Quelle est l'ignorance des Roys, & Princes souue-
 rains de ce temps. Le dessein ordinaire des Ministres
 des Roys qui commandent à leurs Maistres De la
 guerre entre le Duc de Gueldres, & le Roy Louys
 II. Les Roys sont poussez à la guerre d'ordinaire
 par les estrangers & par leurs perfides domestiques,
 pour changer les Monarchies en Democratie ou
 Aristocratie. Au commencement qu'il y eut des Roys
 chaque Cité auoit son Roy. Par le mauuais gouuer-
 nement des Roys l'Estat Monarchique fut changé
 en Gouuernement populaire Le nom de Roy odieux
 aux peuples d'Italie. Roys qui ne regnoient que
 par la permission du peuple Romain. On porte à
 present les esprits à hayr les Roys & former de nou-
 uelles republiques. Discours des sages Politiques.
 La Noblesse de Venise a conquis sur ses voisins ce
 qu'elle possède en Italie. Les principales villes d'Ita-
 lie se sont roidies contre les Roys, iusques à ce qu'el-
 les ayent esté extenuées par guerre. Les Suisses se sont
 souleuez contre la domination de leurs Princes.
 Peuples & villes qui se sont ioints d'alliance avec les
 Suisses, apres auoir reietté leurs Princes. Il y a peu
 de villes en Allemagne, qui depuis cent ans n'ayent
 chassé leurs Princes, ou leur Senat. Vnion des vil-
 les Ansatiques malgré l'Empire. Les Flamans par
 trop d'aïse se sont reuoltez contre le Roy d'Espa-
 gne leur souuerain. La principale cause de la rebel-
 lion du Prince d'Orange. Articles tirez de ceux des
 Venitiens, que les Estats des pays bas donnerent à
 l'Archiduc Mathias en l'appellar pour leur Gouuer-
 neur. Traictement des Estats d'Hollande enuers le
 Comte de Leicestre que la Royne d'Angleterre leur
 auoit baillé pour Gouuerneur: Quel est le Duc de
 Venise, Tel est le Prince ou Gouuerneur de Holan-
 de. Les Estats des pays bas appellent le Duc d'A-
 lençon fils de France pour leur commander, & ne



M. DC. XIX.

luy donnent qu'une qualité imaginaire. Le traité-
ment fait au Comte de Leicestre par les Hollandois
à la seconde fois qu'il fut leur Gouverneur. Les Ho-
landois n'ont autre but que d'eneruer la puissance
des Roys : ils donnent secours aux Venitiens & a-
bandonnent le Roy de France qui s'estoit montré
Protecteur de leur liberté, & qui leur avoit remis
des millions d'or qu'ils luy devoient. Ce n'est pas la
Religion qui a conuié les Hollandois de secourir les
Venitiens. Pourquoy les Hollandois auoient entre-
pris de s'approprier l'Archeuesché de Cologne, & de
deffendre la ville de Brunsvic grande ennemie du
Caluinisme contre leur Duc. Les Hollandois prests
de faire la guerre contre quelque Prince que ce
soit pour toutes sortes de Citez, bien que de diuer-
ses Religions à la leur : pourquoy ils se sont vnis avec
les villes Ansiatiques ; enuoyé les premiers offrir
secours aux Bohemes, & promis les assister contre
l'Empereur. Il y a tousiours du different à desmeller
entre les Princes & les villes d'Allemagne. Les Ho-
landois n'ont rien tant à contrecœur que de voir vne
ferme paix entre France & Espagne. Pourquoy les
Bohemes ont fait conducteur de leurs armées le
Bastard de Mansfeld : Et que les Hollandois
ont oppolé Barnevelt à leur Gouverneur le Prin-
ce Maurice. Ceux qui traictent aujourdhuy les
grandes affaires au Conseil Secret des Princes, sont
volontiers contraires à la Monarchie. Coustume
des Hollandois de seduire les Conseillers des Prin-
ces, afin qu'ils portent leurs Maistres de favoriser
leurs affaires : Les moyens qu'ils tiennent pour
renuerfer les Monarchies, pour eschauffer les esprits
des Bohemes contre la Maison d'Austriche, & pour
esbranler l'Allemagne, ne se seruant de la Religion
qu'entant qu'elle est vtile pour les aggrandir. Les
Armeniens & Lutheriens sont d'une mesme croyan-
ce aux points de la Predestination. Exhortation aux
Roys de proteger les Roys & Princes leurs voisins.

Lettre du Marechal de Bouillon au Roy

M. D C. X I X.

*sur le subiect de l'Ambassade enuoyee à sa
Maiesté par l'Empereur.* page 371.

L'Empereur tasche de conuertir son interest en vne
cause publique de Religion pour obliger tous les
Princes Catholiques à l'assister. La guerre de Bo-
heme est pour l'Estat & non pour la Religion. Les
Roys de France ont tousiours pris la protection des
Princes Protestans Allemans, & fauorisé les Estats
d'Holande contre la Maison d'Austriche & l'Espa-
gnol. Les Bohemes ne se sont souleuez contre la
Maison d'Austriche, que pour maintenir leurs liber-
tez & priuileges. Le Roy est obligé de deffendre la
Religion dont il fait profession si on la vouloit op-
primer. Sur l'apprehension prise par les Princes Ca-
tholiques d'Allemagne, on les veut porter à vne
guerre. Le Roy doit faire cognoistre qu'il a de l'in-
terest à ce que la paix soit maintenue en Allemagne:
Et moyenner vne Diette des Roys & Estats voisins
non interressez, pour rechercher les moyens d'oster
la cause & le pretexte des armes.

*Decimes leuees en Italie par la permission du
Pape, pour secourir d'argent l'Empereur.* page 378.

*Responce du Roy de Dannemarc aux Ambas-
sadeurs de l'Empereur.* page. 379.

Celle du Duc de Brunsvic.

*Le Bacha du Caire allant d'Egypte à Con-
stantinople est pris dans le Galion de la Sulta-
ne avec ses richesses, par trois Galleres de
Naples.* page 381.

*Exploits des Galeres Florentines allans en
course au Leuant.* page. 383.

Prise d'une Galere d'Alger. Mustafa Bacha tué, &
son vaisseau pris.

SOMMAIRE DV CONTENV EN L'AN M. DC. XX.

Les Cerimonies de l'Ordre du S. Eſprit, qui se firent au commencement de ceste annee en l'Eglise des Augustins de Paris, en laquelle le Roy Louys 13. crea & receut plusieurs Cheualiers de cest Ordre. page 1.

Ordre qui fut tenu en allant aux Augustins. Noms des Prelats associez à l'Ordre. Comment les Cheualiers furent créez & receus en l'Ordre Noms des Cheualiers receus en ceste creation qui est la quinzieme depuis que cest Ordre fut institué par le Roy Henry 3. Ceremonies obseruées à la grand Melle du iour de l'An, à Vespres des trespassez, & le lendemain à la Melle aussi des trespassez. Chapitre de l'Ordre.

Les Noms & qualitez de tous les Cheualiers du S. Eſprit, tant de ceux qui se trouuerent presents à ceste ceremonie, que des absents: avec le blason de leurs armoiries. pa. 9.

Serment du Roy tres-Chrestien faiēt en l'Eglise des Fueillans, d'observer l'alliance perpetuelle avec le Roy de la grand' Bretagne. page 25.

La Harangue que fit de la part du Roy, le sieur du Mayne asisté du sieur de Marescot, à l'Assemblée de Loudun. page 28.

M. DC. XX.

Intention du Roy. Les Assemblies generales de ceux de la Religion pretendue reformee, ne leur sont permises que pour nommer des Deputez pour resider en Cour. Formes nouvelles & non vñtes auxquelles l'Assemblée s'est amusee. Douceur du Roy enuers les Deputez enuoyez par l'Assemblée, lesquels auoient vsé de paroles peu respectueuses pour des subiects enuers leur Roy. La subsistance de l'Assemblée inutile & preiudiciable a l'autorité du Roy : elle voudroit extorquer de sa Majesté ce qu'elle doit attendre de sa grace : & partager avec elle l'obligation que luy doiuent ses subiects de ladite Religion. Injonction aux Deputez de se separer & finir l'Assemblée dans quinze iours.

Lettres de l'Assemblée de Loudun enuoyees par les Prouinces a ceux de leur Religion.
page 32.

Plainctes quel'inexecution des promesses faictes à ceux de ladite Religion pretendue reformee est le subiect de la subsistance de leur Assemblée. Le Roy Henry le Grand auoit trouué bñe la subsistance de l'Assemblée de Saumur en 1598. Il est question de rebastir & reparer l'Edit de Nantes. Il n'y va point de l'autorité du Roy, lors qu'il est question de faire iustice à ses subiects assemblez par la permission. La Resolution de l'Assemblée est de ne se separer point que tout ce qui est de la Iustice de leurs plainctes ne soit executé.

Lettres de l'Assemblée de Loudun, au Roy.
page 39.

Harangue que le sieur de la Haye assisté de ses Condeputez, fit deuant le Roy au nom de ladiète Assemblée.
page 41.

L'assemblée n'a point de mains, ny de pensée pour choquer l'autorité du Roy, mais seulement des genoux pour se flechir a de constantes submissions.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan